

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 février 2016

RECONQUÊTE DE LA BIODIVERSITÉ - (N° 3442)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CD9

présenté par
Mme Gaillard, rapporteure

ARTICLE 31

À la seconde phrase de l'alinéa 2,

après les mots :

« durée de »,

insérer les mots :

« validité du ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.